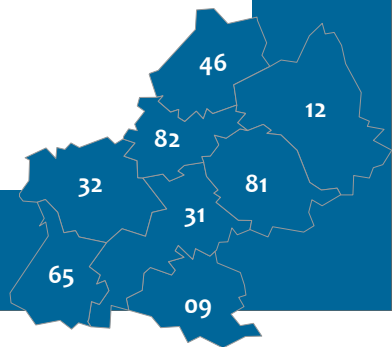


CRIAVS MP

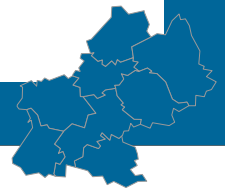
Centre Ressources pour les Intervenants auprès
d'Auteurs de Violences Sexuelles Midi-Pyrénées



FORMATIONS

2016





NOS MISSIONS

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est un lieu de soutien et de recours, à la disposition des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles.

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est une unité fonctionnelle du Centre Hospitalier Gérard Marchant de Toulouse.

Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par des échanges sur les pratiques entre professionnels, la diffusion des connaissances et l'optimisation des compétences auprès des intervenants concernés.

En cas de situation de crise, le CRIAVS est à même de constituer une équipe mobile et d'intervenir comme support d'aide à la résolution de situations complexes.

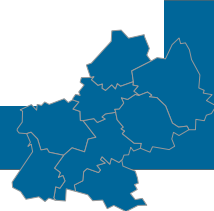
Nous avons la possibilité de mettre en place des formations à la demande qui peuvent être dispensées au CRIAVS ou dans la structure même.

Le CRIAVS, est destiné avant tout aux professionnels intervenant dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles :

- Les professionnels du champ sanitaire,
- Les professionnels du champ judiciaire,
- Les professionnels du champ pénitentiaire,
- Les professionnels médico-sociaux, etc...

Les actions du CRIAVS s'organisent autour de cinq grands axes :

- Mettre en réseau,
- Informer et documenter,
- Soutenir, orienter et conseiller,
- Promouvoir la recherche,
- Former.



NOS MISSIONS

Mise en réseau

Connaître l'évolution des pratiques et des dispositifs régionaux.

Echanger des savoirs et des pratiques dans le cadre d'ateliers ou de rencontres pluridisciplinaires départementales ou régionales.

Repérer les fonctions et missions des différents professionnels intervenant auprès des auteurs de violence sexuelles.

Information et documentation

S'informer, consulter, être guidé dans une recherche documentaire.

Avoir accès à une base documentaire.

Se renseigner sur les dispositifs de soins, sur les outils de prise en charge.

Promouvoir la création de dispositifs d'accompagnement.

Orientation et conseil

Trouver soutien et conseil dans la prise en charge des « cas difficiles ».

Bénéficier d'interventions, de supervisions ou d'échanges de pratiques dans la résolution de situations complexes.

Solliciter un avis sur un projet de création ou d'évolution de structure, de prise en charge.

Recherche

Connaître l'actualité de la recherche et **participer** à des réunions de bibliographie.

Echanger entre chercheurs et praticiens.

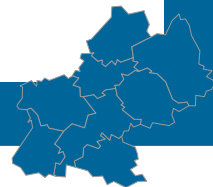
Bénéficier d'un partenariat, être soutenu dans vos travaux de recherche.

Formation

S'informer sur les formations existantes.

Bénéficier de formation pour public pluridisciplinaire ou ciblé (journées à thème, colloques, etc...).

Bénéficier de formations spécifiques, adaptées aux différents métiers.



MODALITES D'INSCRIPTION

Au CRIAVS pour les personnes extérieures au CH Marchant .

Pour tous les agents du Centre hospitalier G. Marchant, la gestion des départs se fait au titre des demandes d'autorisations d'absence du pôle au niveau de la formation continue qui assure les inscriptions dans la limite des places disponibles.

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR FORMATION :

15 personnes maximum

ACCUEIL DES PARTICIPANTS : 8h30 – 9h00

HORAIRE DES FORMATIONS : 9h00 -17h00

LIEU :

CRIAVS Midi-Pyrénées

7, rue du Colonel Driant

31400 Toulouse

Tel : 05-61-14-90-10

Métro St Michel-Marcel Langer

MODALITES D'INSCRIPTIONS :

Préinscriptions par mail : criavs-mp@ch-marchant.fr

Coût des formations : gratuit.

Modalités : formation continue / mission de service

N° de formation continue – agrément : 7331P000731



MODALITES D'INSCRIPTION

**FORMATIONS GRATUITES
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

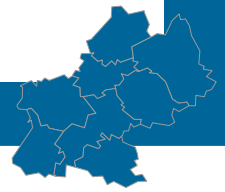
L'ouverture des inscriptions se fera uniquement trois mois avant le début de chaque formation. Une demande par formation.

Le stagiaire inscrit s'engage à participer à l'intégralité de la formation.

Le module sera validé par la remise d'une attestation de présence à l'issue de la totalité de la formation et après remise de la fiche d'évaluation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, d'annuler cette formation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.



L'EQUIPE

DOCTEUR ANNE-HÉLÈNE MONCANY,
Psychiatre, coordinateur du CRIAVS-MP

DOCTEUR DIDIER JEAN,
Psychiatre

SANDRA DA SILVA,
Psychologue

PHILIPPE GENUIT,
Psychologue

TRISTAN RENARD,
Sociologue

CORINNE HONORE,
Secrétaire

COORDONNEES

CRIAVS Midi-Pyrénées

7, rue du Colonel Driant

Apt. n°9

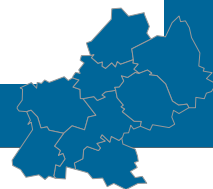
31400 Toulouse

Téléphone : 05 61 14 90 10

Fax : 05 62 17 61 22

Messagerie : criavs-mp@ch-marchant.fr

Site internet : http://www.ch-marchant.fr/web/Gerard_Marchant/27-le-criavs.php



FORMATIONS

Auteurs de violences sexuelles : approche pénale, socio-historique et sanitaire
18, 19, 20 janvier 2016

« Le qu'en dit-on ? »
11 février 2016

Pédophilie
15, 16 mars 2016

Historiogramme/Génogramme/Chôrogramme
7, 8 avril 2016

Viols conjugaux
13, 14 avril 2016

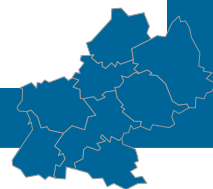
Mineurs auteurs de violences sexuelles
6, 7 juin 2016

Secret / Signalement / Transmission
17, 18 octobre 2016

Retour global outils cliniques
16 novembre 2016

Soins sans consentement / soins pénalement ordonnés
5, 6 décembre 2016

Intervenants : psychiatres, psychologues, sociologues, historiens, infirmiers, conseillers d'insertion et de probation, éducateurs, juristes...



Auteurs de violences : approche pénale, socio-historique et sanitaire

18, 19 et 20 janvier 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

ANIMATION :

Animation équipe Criavs.

INTERVENANTS :

Professionnels du sanitaire, de l'éducatif et du judiciaire.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel de santé (psychiatre, médecin généraliste, psychologue, psychomotricien, infirmier, assistante sociale...) ou des champs socio-éducatif et/ou judiciaire, amené à prendre en charge des sujets auteurs de violences sexuelles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

A compter du **15 octobre 2015**

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue / mission de service

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.

OBJECTIFS :

- ◆ Aider les professionnels à **appréhender le phénomène de l'agression sexuelle** à travers une **lecture sociologique, historique et anthropologique**
- ◆ Aider les professionnels à se repérer dans les **dispositifs de traitements judiciaires et sanitaires** des auteurs de violences sexuelles
- ◆ Permettre aux professionnels de différents champs de situer leur action en terme **déontologique et éthique**
- ◆ Accéder à des **supports théoriques variés** (judiciaires, criminologiques, psychiatriques, psychanalytiques...) concernant les auteurs de violences sexuelles.
- ◆ Améliorer l'aisance des professionnels par le **partage d'expériences pratiques** de différents acteurs de terrain

CONTENU :

Seront abordés des éléments de contexte (historique, sociologique), permettant de situer la genèse de la problématique contemporaine des violences sexuelles, ainsi que des éléments des différents champs disciplinaires concernés par la prise en charge des auteurs de violences sexuelles : judiciaire, sanitaire, pénitentiaire. Ces différents éléments permettront aux professionnels une meilleure appréhension quant aux situations particulières rencontrées ainsi qu'une connaissance sur les dispositifs existants. Cette formation s'appuiera à la fois sur des apports théoriques mais également sur des exemples concrets.

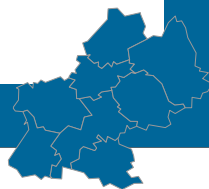
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Apport de connaissances
- ◆ Echanges de pratiques
- ◆ Groupe de 15 personnes
- ◆ Vignettes cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



« Le qu'en dit-on »

11 février 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

ANIMATION

Philippe GENUIT,
psychologue.

PUBLIC CONCERNÉ :

Infirmiers, Psychologues, Psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Professionnels de la justice et socio-éducatif.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

A compter du **15 novembre 2015**

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue /
mission de service.

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la
totalité de la formation.**

OBJECTIFS :

Permettre aux participants de :

- ◆ Découvrir Le « qu'en dit-on », comme média clinique d'accompagnement.
- ◆ Apprendre à utiliser le média, pour l'appliquer dans le cadre de l'exercice professionnel.
- ◆ Affiner sa capacité d'évaluation clinique et de relation thérapeutique et/ou éducative
- ◆ Pouvoir aider le(s) patient à accéder à ses propres représentations sur le thème du rapport à l'autre et à la loi
- ◆ Pouvoir le(s) confronter à celles du groupe et ainsi les relativiser
- ◆ Pouvoir réaménager les attitudes en se dégageant d'une représentation a priori et toute puissante
- ◆ Pouvoir relier les attitudes et les représentations des sujets à son (leur) histoire(s) singulière(s).

CONTENU :

- ◆ Présentation de la construction de l'outil clinique « qu'en dit-on »
- ◆ Description du matériel de l'outil clinique « qu'en dit-on » et conseils d'utilisation.
- ◆ Expérimentation sous mode de « Mise en situation »
- ◆ Mise en situation avec « cas clinique »

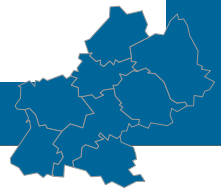
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Dossier pédagogique
- ◆ Echanges sur les pratiques et mise en situation
- ◆ Vignettes cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



Pédophilie (violences sexuelles sur mineurs, actes pédophiliques)

15, 16 mars 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :

Sociologue, Psychiatre, Psychologue, Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues, Psychiatres, Infirmiers et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

Médecins coordonnateurs, Psychiatres & Psychologues experts, Professionnels de santé ou du champ éducatif exerçant en structure médico-sociale.

Professionnels du champ judiciaire et pénitentiaire : Magistrats, Auditeurs de justice, Avocats, CPIP, DSPIP, Surveillants de prison

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

A compter du **15 décembre 2015**

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue / mission de service

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.

OBJECTIFS :

- ◆ Permettre aux participants de :
- ◆ Appréhender le phénomène de la pédophilie à travers une lecture historique et sociologique.
- ◆ Repérer les particularités des prises en charge thérapeutique, sociale et judiciaire des personnes pédophiles.
- ◆ Repérer la place et la fonction des différents professionnels engagés dans l'accompagnement de ce public.
- ◆ Situer leur actions en termes déontologique et éthique
- ◆ Développer des connaissances sur les différentes approches de prise en charge et leur complémentarité.
- ◆ Amener les participants à identifier, à développer et à mobiliser leurs ressources professionnelles dans la prise en charge de ce type de public.
- ◆ Partager leurs expériences pratiques de professionnels auprès de ce public.

CONTENU :

- ◆ Représentations sociales de la pédophilie :
- ◆ Définitions et critères diagnostiques de la Pédophilie
- ◆ Données épidémiologiques
- ◆ Pédophilie et pédo-criminalité : aspects juridiques relatifs à la délinquance sexuelle sur mineurs
- ◆ Cadres législatifs des soins
- ◆ Prise en charge sanitaire des pédophiles
- ◆ La question de la prévention

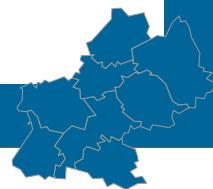
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques et apports didactiques
- ◆ Vignettes cliniques
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants
- ◆ La petite taille du groupe permet de privilégier la participation des stagiaires
- ◆ Remise d'un dossier pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



« Historiogramme/Génogramme/Chôrogramme » Outils d'évaluation et d'accompagnement cliniques pour la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles.

7, 8 avril 2016

ORGANISATION :
CRIAIVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :
Sandra DA SILVA,
psychologue
Philippe GENUIT,
Psychologue

PUBLIC CONCERNÉ :
Infirmiers, Psychologues, Psychiatres et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.
Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
15 personnes, réparties durant la formation en 5 sous-groupes.

DURÉE : 2 jours + 1 jour

LIEU : CRIAIVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :
Criavs-mp@ch-marchant.fr
A compter du **15 janvier 2016**

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue /
mission de service.

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation



OBJECTIFS :

Permettre aux participants de :

- ◆ Connaître les concepts et les outils du génogramme, de l'historiogramme et du chôrogramme.
- ◆ Repérer comment et quand introduire les outils dans la relation d'aide auprès d'auteurs de violences sexuelles.
- ◆ Mener des entretiens individuels avec le support du génogramme et historiogramme.
- ◆ Repérer :
 - * à travers le génogramme des répétitions et/ou des mécanismes transgénérationnels de reproduction, l'existence de secrets dans le système familial,
 - * à travers l'historiogramme : visualiser, recenser et analyser (donner un sens clinique) les répétitions.
 - * à travers le chôrogramme : repérer les champs d'investissement affectifs et relationnels de la personne.
- ◆ Affiner sa capacité d'évaluation clinique à partir de ces trois outils.

CONTENU :

- ◆ Présentation du génogramme, de l'historiogramme et du chôrogramme comme média cliniques.
- ◆ Analyse, recensement, traduction, interprétation, à partir des outils.
- ◆ Mise en situation des participants avec l'utilisation des génogrammes, historiogrammes et chôrogramme.
- ◆ Reprise des questions émanant de cette mise en situation.

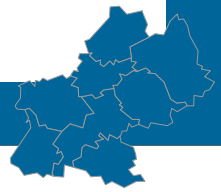
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques et apports didactiques.
- ◆ Vignettes cliniques.
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants.
- ◆ Travaux pratiques en sous-groupes.
- ◆ Remise d'un dossier pédagogique.
- ◆ Une journée dédiée à la restitution des utilisations sur sites et travail de synthèse clinique.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



Viols conjugaux

13, 14 avril 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

ANIMATION :

Animation équipe Criavs.

INTERVENANTS :

Sociologue, psychiatre, psychologue

PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues, Psychiatres, Infirmiers, éducateurs, assistant sociaux et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, en structure médico-sociale, dans le milieu associatif ou dans les services pénitentiaires d'insertion et de probation exerçant dans les milieux ouverts ou fermés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

A compter du **15 janvier 2016**

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue /
mission de service

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la
totalité de la formation.**

OBJECTIFS :

- ◆ Appréhender les enjeux cliniques, socio-historiques et juridiques de la prise en compte des situations de viols conjugaux
- ◆ Repérer les spécificités liées au contexte d'émergence de ces violences sexuelles : dynamique conjugale, situations de violences conjugales
- ◆ Penser les modalités de prise en charge des auteurs et des victimes

CONTENU :

- ◆ Données épidémiologiques
- ◆ Définitions des viols conjugaux
- ◆ Dynamiques conjugales et situations de violences
- ◆ Exemples de modalités de prise en charge et de prévention existantes

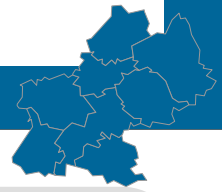
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Echanges sur les pratiques
- ◆ Vignettes cliniques
- ◆ Dossier pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



Mineurs auteurs de violences sexuelles

6, 7 juin 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :

Sociologue, historien, psychiatre, psychologue, avocat d'enfants, éducateur...

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel exerçant auprès d'adolescents engagés dans des agirs sexuels violents (santé, social, éducatif, médico-social, justice...).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

A compter du **15 mars 2016**

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue /
mission de service

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la
totalité de la formation**

OBJECTIFS :

- ◆ Interroger les représentations des professionnels face aux mineurs auteurs d'agressions sexuelles.
- ◆ Resituer le sens de l'agir sexuel dans le temps de l'adolescence.
- ◆ Aborder la dynamique familiale et ses dysfonctionnements.
- ◆ Aborder les liens victime/auteur..
- ◆ Penser l'accompagnement du mineur et le sens de la rencontre professionnelle avec lui.

CONTENU :

- ◆ Représentation sociale des professionnels concernant les mineurs A.V.S.
- ◆ Approche socio-historique du traitement des mineurs auteurs de violences sexuelles.
- ◆ Approche anthropologique de l'adolescence et de la sexualité adolescente.
- ◆ Approche juridique des agirs sexuels violents des adolescents.
- ◆ Approche psycho-dynamiques des agirs sexuels violents à l'adolescence (de la découverte de la sexualité aux figures de la violence sexuelle).
- ◆ Les dynamiques familiales.
- ◆ Liens auteurs et victimes. L'inceste adelpgique
- ◆ Les différentes modalités d'accompagnement : social, judiciaire, éducatif, sanitaire..

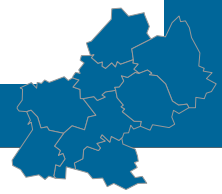
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Apports théoriques pluridisciplinaires.
- ◆ Echanges sur les pratiques, témoignages d'expériences.
- ◆ Vignettes cliniques.
- ◆ Dossier pédagogique (documents, bibliographie).

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une **feuille d'évaluation** est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



Secret / Signalement / Transmission

17, 18 octobre 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

ANIMATION :

Animation équipe Criavs.

INTERVENANTS :

Juriste, sociologue, psychiatre, psychologue, assistante sociale.

PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues, psychiatres, infirmiers, éducateurs, assistants sociaux, exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire, en secteur de psychiatrie infant-juvénile, en secteur social et médico-social, et conseillers d'insertion et de probation exerçant dans les SPIP en milieu ouvert ou fermé.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr
A compter du **15 juin 2016**

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue /
mission de service

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la tota-
lité de la formation**

OBJECTIFS :

- ◆ Connaissance des règles juridiques et déontologiques qui définissent le secret professionnel et qui encadrent les pratiques de signalement et de transmission d'informations.
- ◆ Identifier les situations et les circuits de signalement et de transmission d'informations
- ◆ Appréhender les enjeux éthiques et cliniques autour du secret dans les relations de prise en charge mais également dans les relations d'équipes

CONTENU :

- ◆ Données juridiques et déontologiques
- ◆ Analyses des pratiques professionnelles
- ◆ Vignettes cliniques

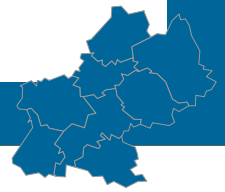
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Vignettes cliniques
- ◆ Echanges d'expérience
- ◆ Dossier pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une **feuille d'évaluation** est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



Retour outils cliniques

16 novembre 2016

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :

Psychologues

PUBLIC CONCERNÉ :

Toutes personnes ayant participé aux formations « Le qu'en dit-on ? » et « Historiogramme/Génogramme »

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr
A compter du **15 août 2016**

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue /
mission de service

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la totalité
de la formation.**

Retour :

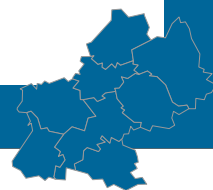
- ◆ Historiogramme/Génogramme/Chôrogramme
- ◆ « Le qu'en dit-on ? »

Ces dernières années, le CRIAVS-MP a dispensé des formations sur des outils cliniques différents pouvant faciliter la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

En 2016 nous proposons aux professionnels qui ont suivi ces formations, une séance de retour sur les pratiques.

Il s'agira de présenter et de discuter les utilisations qui ont été faites de ces outils, d'en souligner les apports et les limites et d'évoquer les difficultés rencontrées à leur usage.





Soins pénalement ordonnés / Soins sans consentement

5, 6 décembre 2016

ORGANISATION :
CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :
Psychiatre, psychologue, sociologue, juriste.

PUBLIC CONCERNÉ :
Infirmiers, médecins généralistes, psychiatres, psychologues et autres personnels paramédicaux exerçant en psychiatrie générale ou en psychiatrie en milieu pénitentiaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

INSCRIPTIONS :
Criavs-mp@ch-marchant.fr
A compter du **15 septembre 2016**

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue / mission de service

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.



OBJECTIFS :

Permettre aux participants de :

- ◆ Interroger les représentations des professionnels concernant la question du consentement aux soins et de la contrainte
- ◆ Connaître les cadres légaux et réglementaires des soins contraints en psychiatrie : soins pénalement ordonnés ((injonction de soin, obligation de soin, injonction thérapeutique) à distinguer des soins sans consentement (SDT, SDRE, programme de soins)
- ◆ Discerner les implications pratiques de ces dispositifs dans les prises en charge
- ◆ Situer son action en termes éthiques et déontologiques

CONTENU :

- ◆ Approche socio-historique de la contrainte et des libertés en psychiatrie
- ◆ Réflexion autour de la notion de consentement
- ◆ Cadres légaux et réglementaires des soins pénalement ordonnés et des soins psychiatriques sans consentement
- ◆ Indications cliniques et objectifs de la contrainte
- ◆ Approche éthique et déontologique : consentement, secret professionnel, demande de soin...

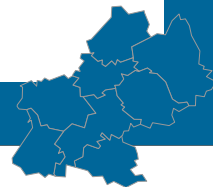
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Analyse des besoins en début de formation
- ◆ Test de connaissance (début et fin de formation)
- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échanges sur les pratiques
- ◆ Vignettes cliniques
- ◆ Dossier pédagogique
- ◆ Analyse des Pratiques Professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.

Afin d'évaluer l'acquisition des connaissances durant le stage, un questionnaire est proposé en début et en fin de formation aux stagiaires.



A VENIR, A NOTER

Conférence de Julie MAZALEIGUE

Judi 11 février 2016 à 20 h 30

Auditorium

Centre Hospitalier Gérard Marchant

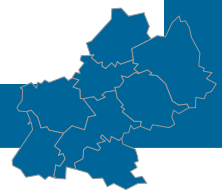
ENTREE GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Journée thématique

« INCESTE »

(date à définir)

**DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE****Clinique et prise en charge des auteurs de violences sexuelles
Session Universitaire 2014-2016****PUBLIC CONCERNÉ :**

Niveau d'entrée minimal : bac + 3.
Interne en médecine, psychologue clinicien (niveau master II), juriste (niveau master II), médecin, psychologue, infirmier, magistrat, éducateur, travailleur social ou autre profession sur autorisation préalable du responsable de l'enseignement..

Demande d'inscription au premier semestre 2014 pour début des cours de première année au dernier trimestre 2014.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Sur dossier et entretien préalable pour les professionnels non-soignants concernés par la prise en charge des auteurs de violences sexuelles (renseignement auprès des secrétariats).

Les étudiants s'inscrivent dans leur faculté de rattachement..

RENSEIGNEMENTS :

Marseille : Fabienne CLERGUE
CRIR AVS PACA, 04 91 83 90 33
cricr-avs.paca@ap-hm.fr

Montpellier : Marie MESGUICH
CRIAVS-I.R, 04 67 33 85 77
criavs.lr@gmail.com

Toulouse : Corinne HONORE
CRIAVS-MP, 05 61 14 90 10
corinne.honore@ch-marchant.fr

Université de Médecine de Marseille – CRIR-AVS Paca

Responsable de l'enseignement Marseille : Pr Christophe Lançon
Directeurs de l'enseignement Marseille : Drs G. Azas, J. Farisse.

**Université de Médecine, Montpellier I – CRIAVS
Languedoc-Roussillon**

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Philippe Courtet
Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. Lacambre

**Université de Médecine Paul Sabatier, Toulouse – CRIAVS
Midi-Pyrénées**

Responsable de l'enseignement : Pr Laurent Schmitt
Directeurs de l'enseignement : Dr Anne-Hélène Moncany

ENJEUX GÉNÉRAUX

- ◆ Acquérir des connaissances théoriques sur la clinique des auteurs de violences sexuelles.
- ◆ Appréhender la prise en charge médicale, psychologique et juridique des auteurs de violences sexuelles.
- ◆ Faciliter l'intégration dans un dispositif médico-judiciaire, formation des médecins coordonnateurs.
- ◆ Se sensibiliser à l'expertise psychiatrique des auteurs de violences sexuelles.
- ◆ S'initier à la recherche sur les auteurs de violences sexuelles.

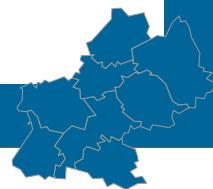
MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

- ◆ Déroulement sur deux années universitaires (150 heures)
- ◆ Organisation par les universités d'Aix Marseille, Montpellier, Nîmes et Toulouse.
- ◆ Les cours sont dispensés dans les Facultés de Marseille, Montpellier et Toulouse par des enseignants des deux facultés.

VALIDATION

1ère année : examen écrit le vendredi 12 juin 2015 de 9 h à 13 h

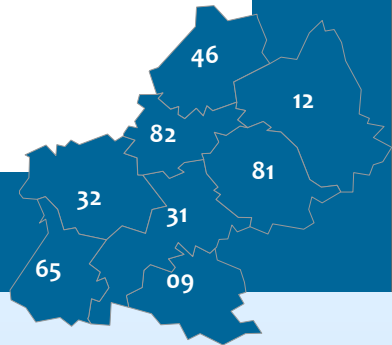
2ème année : mémoire à remettre impérativement avant le 15 mai 2016.



SOMMAIRE

NOS MISSIONS	p. 2
MODALITÉS D'INSCRIPTION	p. 4
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	p. 6
NOS FORMATIONS	p. 7
⇒ Auteurs de violences sexuelles : approche pénale, socio-historique et sanitaire	p. 8
⇒ « Le qu'en dit-on ? »	p. 9
⇒ Pédophilie	p. 10
⇒ Historiogramme/Génogramme/Chôrogramme	p. 11
⇒ Viols conjugaux	p. 12
⇒ Mineurs auteurs de violences sexuelles	p. 13
⇒ Secret / Signalement / Transmission	p. 14
⇒ Retour global outils cliniques	p. 15
⇒ Soins sans consentement / soins pénalement ordonnés	p. 16
A VENIR, A NOTER	p. 17
DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE	p. 18

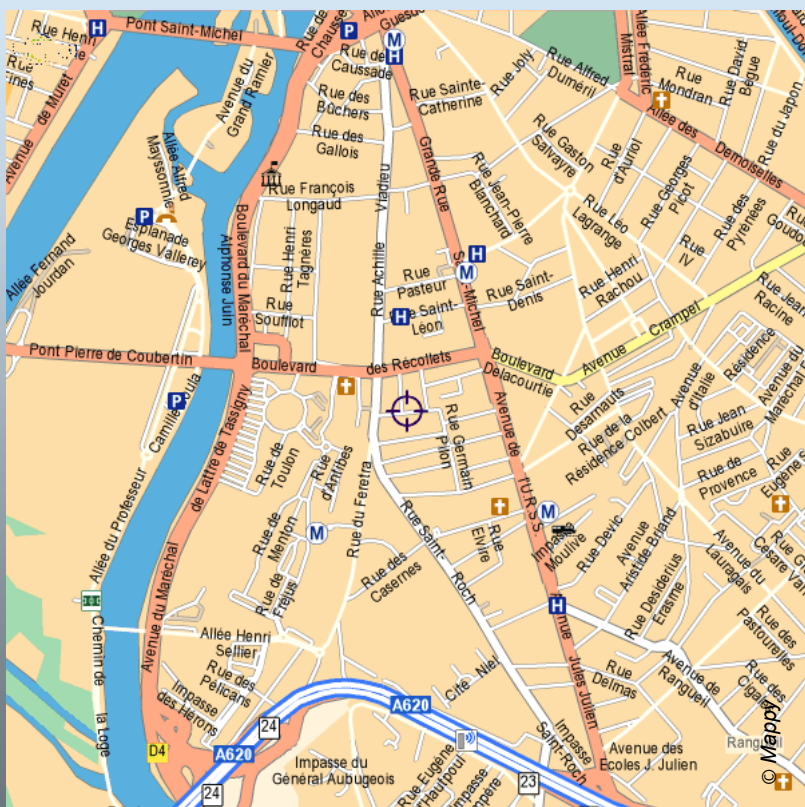
CRIAVS MP



7, rue du Colonel Driant
Apt. n°9
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 14 90 10 / 05 61 14 90 11
Fax : 05 62 17 61 22

Courriel : criavs-mp@ch-marchant.fr

Site internet : http://www.ch-marchant.fr/web/Gerard_Marchant/27-le-criavs.php



Accès : Métro ligne B (station Saint-Michel - Marcel Langer)